

BORDEREAU INPI - DEPOT DE COMPTES ANNUELS

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **P2003/000029**
n° de gestion : **1994B01803**
n° SIREN : **395 258 650 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/03/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 V société par actions simplifiée

centre commercial de Carrefour 69120 Vaulx en Velin -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

ordonnance du Président 30/09/2002 (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

prorogation du délai de la tenue de l'assemblée générale

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LYON,

**Maître Jean-Michel NOBLOT - Avocat - Société JURILEX 29 rue Duequesne
(69006) LYON,**

Agissant au nom et pour le compte de la Société « 2 V », société par actions simplifiée au capital de 38.300 Euros, dont le siège social est à VAULX EN VELIN (69120), Centre Commercial de Carrefour, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 395 258 650,

A l'honneur de vous exposer :

. que l'assemblée générale ordinaire de la société « 2 V », devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2002, ne pourra avoir lieu dans les délais légaux par suite de problèmes d'ordre comptable liés en outre au changement d'Expert Comptable. En effet, le nouvel expert comptable n'est pas en possession de tous les documents nécessaires à l'arrêté des comptes. Par ailleurs, les comptes au 30 Septembre 2001 viennent juste d'être approuvés par l'assemblée générale du 7 Mars 2003,

. qu'il échet en conséquence de prolonger jusqu'au 30 Juin 2003 le délai prévu par les articles L 225-100 et L 227-9 du Code de Commerce pour la réunion de cette assemblée.

FAIT A LYON

LE 11 MARS 2003.



Jean-Michel NOBLOT

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de LYON, **assisté du greffier**

Vu la requête ci-contre de la société « 2 V », société par actions simplifiée au capital de 38.300 Euros, dont le siège social est à VAULX EN VELIN (69120), Centre Commercial de Carrefour, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 395 258 650,

Vu les articles L 225-100 et L 227-9 du Code de Commerce,

Accordons un délai jusqu'au 30 Juin 2003 à ladite société « 2 V », pour réunir l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2002.

FAIT

A Lyon, le 20 MARS 2003

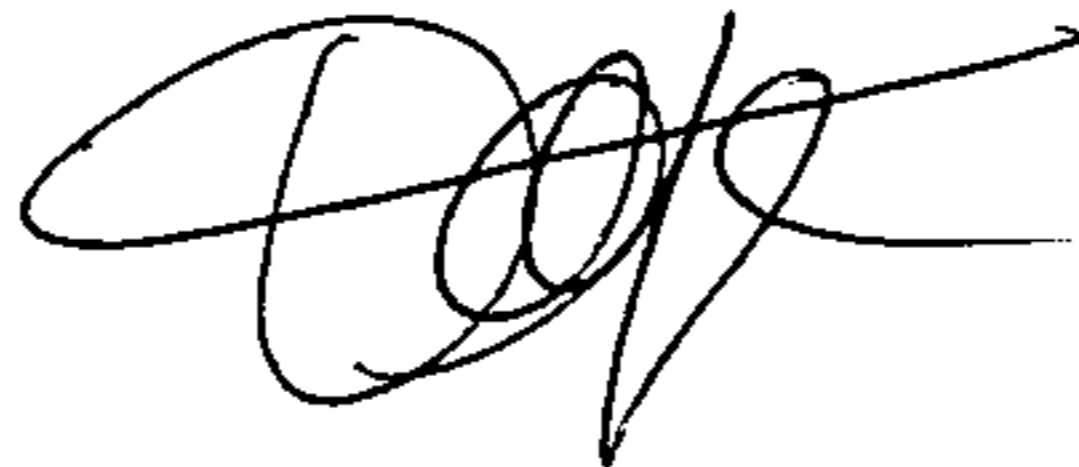
LE PRÉSIDENT

F. POISSON

POUR LE PRÉSIDENT

LE JUGE DELEGUE

LE GREFFIER



G T C LYON 1 ^{er} ORIGINAL Répertoire N° 03/233 Délivré le 20 MARS 2003 Ordonnance exécutoire au seul vu de la minute (art. 495 NCPC) Le Greffier
--

